



Compte rendu de la visite du 3 novembre 2010 chez Philippe GIRARD

Partage d'expérience à la ferme ; Enjeux de la filière photovoltaïque et perspectives de développement

Visite organisée par Bio de Provence, fédération de l'agriculture biologique en Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre de son « réseau de fermes exemplaires en agriculture biologique ».

Le programme régional AGIR « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires » encourage les agriculteurs de PACA à investir dans les économies d'énergie et la production d'énergie renouvelable. Nombreux sont ceux qui se sont lancés dans le photovoltaïque.

C'est cette thématique centrale qui a rassemblé une trentaine de personnes du secteur agricole mercredi 3 novembre après midi chez Philippe et Helga Girard, maraîchers bio installés à La Brillanne (04). Cette exploitation n'a pas été choisie par hasard pour cette visite puisque les Girard sont propriétaires de 117 kWc (soit environ 860 m²) de panneaux photovoltaïques, posés en intégration toiture sur plusieurs bâtiments de l'exploitation.

Bio de Provence, organisatrice de cette visite, a demandé à Jean Pierre Harinck de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de venir faire le point sur la durabilité de cette filière qui fait encore courir beaucoup de rumeurs infondées.



D'ici 2030 le photovoltaïque pourrait représenter 14 % de la consommation mondiale d'électricité

Celui-ci nous a tout d'abord rappelé les objectifs du Grenelle de l'environnement : atteindre 5400 MW (Méga Watt) de puissance installée d'ici 2020 en France, soit à peine 4 % du total des énergies renouvelables pour la production d'électricité. La France restera loin derrière l'Allemagne, pourtant moins gâtée par le soleil, qui avait déjà plus de 3.9 GW (Giga Watts) installés fin 2009. Au niveau mondial, les professionnels de la filière prévoient pour 2030 plus de 1800 GW installés, soit 14 % de la consommation mondiale d'électricité. Parallèlement à ce développement important du marché, le coût des installations photovoltaïques diminue de manière conséquente, et devrait se rapprocher du coût moyen de production de l'électricité d'ici quelques années.



Les panneaux photovoltaïques ont un temps de retour énergétique court et sont complètement recyclables

Concernant la production des panneaux, il faut savoir que le silicium, constituant principal des cellules photovoltaïques, est le deuxième élément le plus abondant sur terre et il se recycle très facilement. Les principaux fabricants de cellules photovoltaïques sont les pays asiatiques (Chine, Japon, Taïwan, etc), puis l'Allemagne (15 %). Le temps de retour énergétique des systèmes PV est court : entre 1,5 et 3,5 ans selon le procédé, pour une durée de vie de plus de 20 ans (la durée garantie par les constructeurs est comprise entre 20 et 25 ans). En fin de vie, les panneaux seront recyclés complètement : les principaux industriels européens ont créé l'association PVCYCLE avec cette finalité.

Enercoop : premier fournisseur d'électricité verte

Bio de Provence avait souhaité profiter de l'occasion de cette visite pour présenter Enercoop à l'auditoire. Philippe Girard, membre d'Enercoop, et Jean Louis Millet, président d'Enercoop PACA, nous ont donné les principaux éléments : cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a une fonctionnement démocratique (une personne = une voix) et est à but non lucratif : tous les bénéfices sont réinvestis dans le développement des énergies renouvelables. Elle regroupe des producteurs d'électricité renouvelable exclusivement (petite hydraulique, éolien, biomasse, photovoltaïque), et des consommateurs. Ceux-ci, en payant un petit peu plus cher leur électricité (en moyenne 10 euros de plus par mois pour un foyer sans chauffage électrique), font un acte citoyen et contribuent à la construction d'un avenir en accord avec leurs convictions. Il faut savoir que le prix actuel de l'électricité en France ne prend pas en compte les dégâts causés à l'environnement ni le coût de production des énergies renouvelables. Enercoop en revanche fait payer l'électricité à son juste prix.



Un plan d'action AGIR très complet chez les Girard

Enfin Philippe Girard a présenté l'ensemble des actions qu'il a entrepris, ou est en train de finaliser, dans le cadre du programme AGIR : pose d'un économiseur de carburant sur un tracteur, réglage des tracteurs sur un banc d'essai, isolation et protection solaire des chambres froides, construction de bâtiments agricoles en matériaux écologiques, construction d'une serre de production de plants sans chauffage, récupération d'eau de pluie dans un bassin de 100 m³, mise en place de toilettes sèches, utilisation de paillage biodégradable et installation de 770 m² de panneaux photovoltaïques.

D'autres visites d'exploitations exemplaires sont programmées prochainement (contact : 04 90 84 03 34 ou annelaure.dossin@bio-provence.org) :

- Le 29 novembre chez David Millet, maraîcher à Mérindol (84), au sujet des huiles végétales brutes (avec démonstration d'une presse mobile) ;
- Le 2 décembre chez Gérard Daumas, agriculteur bio (maraîchage et grandes cultures) à Mane (04), sur la thématique BRF (Bois Raméal Fragmenté).



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de la démarche AGIR « Vers 100 exploitations et coopératives agricoles exemplaires », la région PACA encourage les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables dans les exploitations agricoles.